

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Nous avons oublié la force de police qui accourut au nombre de 60 sous 2 constables, et maintint l'ordre sur le champ.

Quand le tout fut fini, les autorités, le militaire et la police restèrent sur le qui-vive, les troupes allant et venant; plusieurs individus furent appréhendés et conduits à la détention; et, au départ du courrier, l'ordre triomphait à Montréal.

"Rien n'est si facile qu'un coup de main, rien n'est aussi méprisable quand les moyens manquent pour maintenir l'état de choses qu'il a produit, et rien n'est aussi méchant quand il est susceptible de ne produire aucun avantage réel.

"Mais un seul individu peut avoir mis le feu à la maison, et l'on dit que l'acte a été commis par un seul homme. Sous des circonstances ordinaires, il est peu possible d'échapper à la surprise. Nous nous souvenons d'une chambre d'assemblée dans l'Amérique du nord, située à 50 milles au milieu des terres, au cœur de vingt états et d'une population de 10 millions. Un beau jour une poignée d'individus, à peu près aussi grande que l'élémente de Montréal, entra à l'improviste dans une baie, mit pied à terre, marcha à travers les bois, soutint une vive attaque, gagna une cité, passa une nuit paisible et, le jour suivant, brûla on fit sauter tous les édifices de la capitale, s'en retourna aussi gaiement qu'elle était venue, remonta à bord de ses navires, et fit voile vers un lieu où elle fut moins heureuse. Ce n'était que pur brigandage indigne du nom de guerre, ne produisant rien que l'exaspération chez le peuple, élargissant la brèche, et prouvant seulement qu'il était impossible pour nous de tenir une seule place dans l'intérieur d'un pays ennemi, pour plus de vingt-quatre heures. Une tel exploit est bien propre à diminuer les émot ons que créent la folie et le succès à la fois de notre conflagration de Montréal.

"La minorité qui cause toute cette commotion, n'est rien ni plus ni moins que le vieux pacte de famille mis à la porte, devenu par le temps qui court assez peu soucieux de ses coudees franches et goulument affamé. Les McNabs, les Sewells, les Boultons, les Robinsons, et les Feltons qui se partageaient entre eux toutes les charges de l'Eglise et de l'Etat, dans les tribunaux, dans la banque, dans la compagnie du Canada, et tout autre établissement public, qui se ménagèrent une majorité dans le conseil législatif, qui se sont effectivement octroyé à eux mêmes la plus grande partie du Haut-Canada, et à leurs enfants, leurs cousins et relations des plus éloignées, ont épuisé cette mine si productive. Ils ont changé de place avec ces infortunés qui n'ont obtenu que des avantages communs d'un gouvernement responsable et d'une vraie législature. Leur situation au Canada est joliment ressemblante à celle des conservateurs de ce pays, si ce n'est que ceux-ci ne sont pas opprimés par le souvenir de crimes semblables à ceux de l'oligarchie coloniale. Ceci n'est pas une guerre de races. Les anglais forment une majorité considérable de la population, pendant que les mécontents sont dans une minorité très faible. Dans une autre colonne nos lecteurs trouveront les votes de l'assemblée, des 27 et 28, sur l'adresse au gouverneur-général et les amendements proposés à l'adresse.

"Nous avons sous les yeux une analyse de la division sur le premier amendement qui présente le vote le plus fort des deux côtés. Le total des votants est de 63, dont 46 à l'appui du gouvernement, et 17 contre. Sur les 46 votes en faveur du gouvernement, se trouvent 22 Canadiens-français du Bas-Canada et 18 Anglais du Haut-Canada. La minorité contre l'adresse se compose de 11 membres d'origine anglaise du Haut-Canada, de 5 de la même origine du Bas-Canada et d'un canadien français (le républicain Papineau). Conséquemment le gouvernement a une majorité de toutes les classes: une majorité anglaise, tous les Français, excepté un que l'on peut bien réserver; une majorité du Haut Canada et une majorité du Bas-Canada, une majorité enfin collective écrasante. On doit considérer aussi que dans cette division la minorité factieuse a usé de tout son pouvoir pour diviser la législature et gagner un appui apparent. Ils n'osèrent pas proposer un amendement censurant le gouverneur-général, ou exprimant même la moindre sympathie envers les émeutiers. Cependant leur modération affectée a été infructueuse, et ils ont été complètement battus.

L'élément le plus inflammable dans cette soule, est l'exclusion des charges, et de la distribution des terres octroyées,—épreuve à laquelle la loyauté en pot de McNab et de ses associés est manifestement inférieure. Le Canada, aussi, en commun avec les autres colonies, en commun avec l'Angleterre et avec toute l'Europe, souffre de la grande dépression commerciale. Il n'est plus permis de taxer l'industrie de la mère-patrie par l'opération de droits protecteurs; et, pendant qu'elle est exposée au commerce libre de ce côté, elle est repoussée par les droits prohibiteurs de l'Union voisine.

"Il y a eu dans la propriété une dépréciation à peu près semblable à celle qu'éprouvent ici les actions des chemins de fer et les autres placements spéculatifs. L'idée de l'annexion grandit et devient de plus en plus familière. On a formé à Montréal une "ligue britannique" qui, sous le prétexte d'une loyauté extravagante compose son capital politique de tous les griefs toriques qui sont: la dépression commerciale, la liberté du commerce, la domination d'une race étrangère et tous autres maux imaginables. Elle montre de plus fortes sympathies pour l'homme d'état républicain que pour le canadien-français loyal, et elle est évidemment disposée à laisser la reine Victoria pour le général Taylor, si celui-ci veut donner un meilleur prix pour les produits canadiens. Mais c'est assez faire connaître de mal pour aujourd'hui. Pendant qu'on nous le permet nous allons laisser la cette question de l'annexion. Elle existait avant la présente querelle et elle en est parfaitement indépendante. Quand elle nous pressera, nous espérons que le pays sera préparé à la décider avec humanité, fermeté et discrétion."

(Journal de Québec).

ANNONCES NOUVELLES.

Contrat du gouvernement.—W. Sewell. Emplacement et boutique à vendre.—Jos. Beaudet.

Harengs Ecossais fumé.—W. LeCheminant.

ENCANS.

Thé, Sucre, Tabac, Avoine, etc.—Chs. A. Holt.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 13 JUIN, 1849.

Dépeches Télégraphiques

Transmises pour l'Ami de la Religion,

MONTRÉAL, 12 juin 7 1/2 P. M.

Marchés.—Fleur plus ferme à 21s-6d pour la superfine; quelques ventes à ce prix. Blé, côté à 4s-6d. et 4s-9d. Lard mess \$13; prime et prime mess en demande à \$9.25. Saïndoux 5d.

M. Jérémie a été nommé par le Conseil de Ville pour remplacer le Capitaine Wiley.

CINCINNATI 11 juin.

Les journaux de Nashville annoncent que l'ex-président Polk est dangereusement malade du Choléra.

BALTIMORE, 12 Juin.

Le Steamer Americain Waterwich pour le Golfe du Mexique, est retourné au Havre de Hampton, samedi, avec cinq cas de Choléra à bord.

NOUVELLE-ORLÉANS, 8 juin.

On a perdu tout espoir d'arrêter les progrès de la crevasse.

ST. LOUIS, 11.

Morts du Choléra depuis samedi, 70; d'autres maladies 13.

NEW-YORK 13 juin.

nécessaire à la Santé. Ceux qui ont le moyen de prendre de temps en temps des bains d'une chaleur agréable feront bien d'en faire usage, mais il faudra n'y rester que le temps nécessaire pour nettoyer le corps, il faudra avoir soin de se bien essuyer avec du linge chaud et ne pas s'exposer immédiatement à l'air extérieur en sortant du bain. Cette précaution est surtout utile, lorsque la saison est froide.

"Les frictions sèches conviennent beaucoup, et il est facile de les administrer en se frottant ou se laissant frotter le soir ou même encore le matin et le soir, le tronc, les bras, les cuisses et les jambes pendant un quart d'heure avec une brosse douce ou avec une étoffe de laine.

"On conçoit du reste que pour ce qui concerne en général la manière de se vêtir il faudra se régler selon la saison; mais dans aucun cas on ne devra se vêtir trop légèrement.

"Lorsque le choléra règne, la manière de se nourrir est un point fort important. La sobriété ne saurait être trop recommandée. On connaît un grand nombre d'exemple où le choléra s'est déclaré après des excès de table, et il est prouvé que les ivrognes sont plus particulièrement exposés à cette maladie.

"Les viandes bien cuites ou bien roties et pas trop grasses, ainsi que le poisson frais son d'une digestion facile; les œufs, du pain levé et bien cuit, devront former la nourriture principale. Les viandes salées et les poissons salés ne conviennent pas; on usera le moins possible de charcuterie, (boudins, saucisse, andouille,) et l'on s'abstiendra des pâtisseries lourdes et grasses.

"Parmi les légumes, il faudra autant que possible s'en tenir aux moins aqueux, aux plus légers. (1) Nous ne pensons pas devoir exclure de ces derniers, les pommes de terres de bonne qualité. Nous approuvons même l'usage de haricots secs, de lentilles, de pois et de fèves pris en purée, (2) les crudités telles que les salades, les radis, etc. etc. ne conviennent pas.

"Dans la saison des fruits il faut être très réservé dans l'usage qu'on en fait, surtout lorsqu'ils ne sont pas parfaitement mûrs; car alors ils peuvent devenir très-dangereux. Les fruits cuits offrent moins d'inconvénient; mais ils ne devront jamais être mangés en grande quantité: encore moins devront-ils former le fonds du repas.

"Il est des aliments généralement sains, mais que par une disposition particulière de l'estomac, certains individus digèrent difficilement. Ces aliments devront, comme de raison, être évités par eux: chacun doit à cet égard étudier son estomac.

"Il faut en temps de choléra, manger moins à la fois qu'à l'ordinaire, sauf à faire un repas de plus, mais toujours léger.

"Les boissons exigent la plus grande attention. Toute boisson froide, prise quand on a chaud est dangereuse. Il ne faut se désaltérer que lorsqu'on a cessé de transpirer; c'est à dire qu'il ne faut pas boire froid, lorsque l'on est en sueur. Les suites de cet abus sont d'autant plus funestes, que la boisson est plus froide et que l'on a plus chaud. L'eau devra être claire; l'eau filtrée est préférable à toute autre. Il faut l'aiguiser avec très peu de vinaigre lorsqu'on veut la boire pure (une cuillerée à bouche de vinaigre pour une pinte d'eau) surtout si la saison est chaude, et qu'on soit obligé de se livrer à un travail corporel qui, en excitant la transpiration provoque la soif et oblige par conséquent de boire souvent. Il faut alors boire peu à la fois. On peut aussi faire avec succès usage d'une eau légèrement aromatisée avec une infusion stimulante, comme par exemple avec une infusion de Menthe, de Mélisse ou de Camomille (une pincée de Menthe ou de Mélisse ou six têtes de Camomille, pour une chopine d'eau bouillante, à laquelle on ajoutera, après le refroidissement une chopine d'eau froide.) (3)

"Rien n'est plus pernicieux que l'abus des liqueurs fortes. Il est prouvé par un très grand nombre d'exemples, que le choléra attaque de préférence, comme nous l'avons déjà dit, les ivrognes, et ceux même qui sans faire un abus habituel des boissons fortes, commettent par occasion, par entraînement, un seul excès de ce genre.

"L'usage de l'eau de vie, prise seule et à jeun, usage si répandu dans la classe ouvrière, et si nuisible en tout temps, devient particulièrement funeste lorsque le choléra règne.

"Le vin pris en quantité modérée, est une boisson convenable pendant le repas.

Tremblement de terre.—Le 3 de mai, il y a eu à Maracaibo un tremblement de terre qui a renversé grand nombre d'édifices. La perte est estimée à \$200,000. Une seule vie a été perdue en cette circonstance.

Un don.—M. W. Rathbone, de Liverpool, a donné la somme de £500 au pere Mathew, pour lui fournir les moyens de fournir la contribution extraordinaire qu'il est obligé de payer à l'assurance sur la vie, par suite du voyage qu'il a entrepris aux Etats-Unis.

La section St. Jean de la St. Jean Baptiste a présenté dimanche dernier, aux élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes une superbe bannière représentant le fondateur de ces Ecoles.

Le navire Anna Maria, capitaine Bell s'est perdu le 14 mai, sur le Cap Nord, île du Cap Breton. Tout l'équipage a péri, à l'exception de cinq personnes. Ce vaisseau venait de Londres, et était en lest.

Le nombre d'émigrés, arrivés dans le port de Québec, depuis l'ouverture de la navigation, s'élève à 16,023

Il paraîtrait que les chiens font encore du ravage parmi les moutons des habitants de Charlesbourg.

L'on vient de terminer sur les plaines d'Abraham un nouveau monument à l'endroit où le général Wolfe a été frappé. Ce monument est construit d'après un dessin de M. James Alexander; c'est une colonne de 40 pieds de haut et ornée de divers emblèmes.

ASSAULT.—Un homme employé comme gardien, au chantier de M. Nesbitt, vient d'être emprisonné pour assault et batterie sur trois jeunes gens. Il paraît que ces derniers voulaient entrer de force dans le chantier et que le gardien a tiré sur eux un fusil chargé seulement à poudre. Les jeunes gens se sont jetés sur lui et il a fait usage, pour sa défense, d'un sabre avec lequel il a blessé dangereusement l'un d'eux.

Une enquête a été tenue samedi au quai de Buteau sur le corps d'un homme inconnu, et noyé dernièrement; le même jour une autre enquête a été tenue sur le corps d'un matelot aussi noyé.

DEUX JEUNES INDUSTRIELS, nommés Joseph Paquette et Joseph Banister, l'un âgé de 13 ans, l'autre de 11, ont été amenés samedi devant M. Symes, juge de paix, sous l'accusation d'avoir volé une vache dans un champ appartenant à M. Joseph Paquette, à Charlesbourg. La vache avait été reconnue le matin sur le marché Saint-Paul, où elle était exposée en vente par les deux voleurs précoces, qui avaient payé pour occuper la place où elle était. Ils ont été tous les deux envoyés en prison pour attendre leur procès (Canadien.)

M. ROBERT SYMES a été nommé officier de santé pour cette ville par le bureau de santé, et sa nomination a été confirmée par le conseil de ville, qui lui a donné pour aide un sergent de police. (Idem.)

Inauguration de Chemin de Fer.—Une nouvelle section du railroad destiné à réunir New-York et le lac Erie a été ouverte vendredi dernier; elle embrasse un parcours de 22 milles entre Binghamton à Oswego. La voie ferrée traverse à une des parties de l'Etat de New-York restées jusqu'ici le plus en dehors des communications générales, aussi cette inauguration a-t-elle été une véritable fête dans le pays. Le service régulier de ces stations a commencé le lendemain.

(Cour. E. U.)

Chronique Politique.

O vous tous, austères Montagnards,

De tous les tyrans, la pire espèce est celle qui se fait un marchepied de la démocratie. En général, ce sont des hommes stériles qui veulent faire prévaloir leurs individualités grossières sur les droits les plus sacrés.

Qui donne a dit cela? Peut-être le comte de Maistre? Peut être M. de Bonald? Point du tout. C'est M. Sobrier qui a dit cela dans la Commune de Paris du 14 mai 1848.

CORRESPONDANCES.

Mr. Vital D.—Mimphes, Tennessee, (Etats-Unis) Reçu £1 5s. journaux expédiés. Messire D.—Halifax (District de Québec.) Reçu 18 mois.

M. G.—Beauport reçu 6 mois. M. Ursin M.—St. Michel, journaux expédiés; Votre abonnement date du 1er juin.

M. Abraham F.—Ste. Brigide.—journaux expédiés. Votre abonnement ne peut dater que du 3 juin. Nos conditions sont comme vous le pensez.

ACTES OFFICIELS.

Le village de Ste. Thérèse de Blainville, dans le comté de Terrebonne, a été érigé en municipalité séparée.

La paroisse de Ste. Zotique, dans comté de Vaudreuil a été érigée civilement. L'acte de la dernière session pour pourvoir à la santé publique, a été mis en force pour six mois, par proclamation, à compter du 8 juin courant.

GAZETTE DES MARCHANDS.

Nouvelles Commerciales.

Montréal, 9 juin 1849.

L'avoine se vend 1s à 1s-3d par minot; blé 4s-9d à 5s; orge 2s-1d à 2s-4d; blé-sarrasin 2s-3d à 2s-6d; farine au quintal 100-6d à 12s-6d; son 3s-6d;

Québec, 13 juin 1849.

Les prix de la fleur, et des grains n'ont point changés. Le son se vend 3s 3d par quintal;

Marchés aux Bois.

Liverpool, 24 mai.

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes Pin jaune de Québ., Chêne, Orme, Frêne, Planches, Douves, Lattes par corde.

Marchés de Londres.

Table with 4 columns: Item, Price, etc. Includes Blé américain, Blé du Canada, Pois, Avoine, Fleur américaine, Douve du Canada, Farine de Blé d'Inde, Potasse du Canada, Perlasse ditto.

PORT DE QUÉBEC.

ARRIVAGES.

11 juin.

Brick Jane A. Melvain, Tullock, 30 avril de Tralee, à W. J. C. Benson, lest, 114 passagers, pilote 73.

Erin, Walsh, 12 avril de New-Ross, à Pemberton, lest, 104 passagers, pilote 334.

Golette Prince de Gales, Harrison, 14 jours, d'Halifax, à D. Fraser, sucre, harrengr.

Brick Thetis, Cole, 21 avril de Limerick à Levey & cie. lest, 148 passagers, pilote 212.

Golette Elizabeth, Tribault, 7 jours de Gaspé, à D. Fraser effets naufragés: 12 juin.

Barque Infants, Cwen, 15 avril de New-York, à Levey & cie. lest, pilote 14.

Brick Ramber, Chapman, 49 jours, à Levey & cie. lest, pilote 14.

Vente par Encan.

Par Chs. A. Holt.

AUJOURD'HUI.

Thé, Sucre, Tabac, Avoine, &c.

PAR ENÇAN

Seront vendus AUJOURD'HUI, le 13 du courant, aux magasins du sous-signé, Bâtisse Fraser :

- 10 BOUCAUTS Tabac en feuille, 20 boîtes de Cavendish, 20 boîtes de Honey Due, 20 harils de en poudre, 35 boîtes de Cigares, 1000 minots d'Avoine, 500 do Patates de Semence, 100 Jambons Fumés, 20 Sacs Café vert, 100 boîtes et demi boîtes de Raisin, Sucre Raffiné, et Batail Blanc, Thé, Hyon, Souehong, et Twankay, Orge, Perle, Moutarde, Amendes, etc., etc. Vente à DEUX heures précises.

CHS. A. HOLT, E. C.

Québec, 13 juin 1849.

VIENT D'ETRE REÇU ET A

Vendre par le Soussigné.

UN PETIT lot de HARENGS ECOSSAIS FUMES.

Wm. LE CHEMINANT,

Québec, 13 juin, 1849.

Contrat du Gouvernement.



BUREAU DU SHERIF. 12 Juin, 1849.

DES SOUMISSIONS seront reçues à ce Bureau, jusqu'à LUNDI le DIX-NEUF de JUIN cœnant, à MIDI, pour la fourniture des articles et objets ci-dessous énumérés, pour l'usage de la PRISON depuis le 1 Juillet 1849 au 30 juin 1850. Bois de chauffage, par corde, mesure Française, parties égales d'Érable et de Merisier, environ 300 cordes, coupé plus et dernier et à être livré et cordé dans la cour de la prison comme il est réglé. Pain Bis de la meilleure qualité, et cent d'un jour, livable chaque jour en pain de 10 livres; Patates, meilleure qualité, par minot. Eau par tonne, l'ait par gallon. Et les Epiceries suivantes, savoir: Gruau par quintal; Miel-épar gallon, Chandelles de suif et Savon de Venise, meilleure qualité, par livre.

Le soussigné est autorisé à dire que le paiement se fera tous les six mois, en janvier et juin. Des Cautions seront requises pour l'exécution du susdit contrat.

W. S. SEWELL, Sheriff.

Québec, 13 juin, 1849.

Bureau du pret aux Incendies.

HOTEL DU PARLEMENT. Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt de ce qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon et passé le 1er juillet prochain ils seront tous indistinctement poursuivis.

FELIX GLACKEMEYER.

BRANDY.

Maintenant en débarquement du "Jos. pha" et à vendre par les Soussignés :

11 BARRIQUES de meilleur BRANDY de Cognac, marque de Hémeusey 1847

WELCH & DAVIES.

Québec, 28 mai, 1849.

SUCRES A VENDRE.

65 BOUCAUTS et 65 quarts de CASSO. NADE brillante.

60 quarts de Harengs fendus, No. 1, 2 do Huile de veau marin.

Maintenant en débarquement de la Goëlette "Ste. HELENE" d'Halifax.

RYAN, BROTHERS & CHAPMAN,

Québec, 30 mai 1849.

AVIS.—Le soussigné fait ses remerciements sincères à ses amis et au public en général pour leur généreux patronage pendant qu'il tenait magasin au No. 9, rue Saint-Jean, et il prend maintenant la liberté de leur annoncer qu'il a repris le COMMERCE DE QUINCAILLERIE dans toutes ses branches au No. 55, rue Saint-Paul, près du Marché, où il se propose de faire une expérience complète du système des petits profits et des prompts retours. Ceux qui désireraient se procurer des marchandises dans sa ligne trouveront leur avantage à consulter ses prix avant d'en acheter ailleurs.

RICHARD J. SHAW.

Québec, 1er juin, 1849.

JUSTICE.—AIDE DEMANDÉ.

VU l'accident arrivé au cylindre du nouveau steamer Cosmopolite, (qui est prêt à être lancé à la prochaine marée), la navigation du Charlevoix et les réparations nécessaires aux deux steamers, forcent le soussigné à faire un nouvel appel au public pour en obtenir de l'aide, soit en parts de Scrips, dans un prêt, le dernier garanti par une hypothèque sur l'un des deux vaisseaux.

JOHN RYAN.

Québec, 1er juin 1849.

GUTTA PERCHA.

CANNES pour promenade à Pied et à Cheval, FOUETS etc., etc. Un lot choisi et une variété d'autres articles qui viennent d'être reçus par le DOUGLAS, et à vendre par le soussigné.

JOSEPH AULD, Sellier,

Rue la Fabrique.

Québec, 30 mai 1849.

Vente par Encan.

AUJOURD'HUI.

Par B. Cole, jr.

PIANOS.

B. COLE, Jur. est chargé de disposer de trois pianos supérieurs pour clore une consignation, de la maison bien connue de MONTGOMERY, ANDERSON & Co. Edinburg. Les instruments sont maintenant en exhibition à ses salles d'encan, rue du Palais, et seront offerts à vente privée, à un prix très réduit, jusqu'à MERCREDI PROCHAIN, où ils seront vendus sans réserve, à TROIS HEURES p. m. si on n'en a pas auparavant disposé, par une vente privée. Québec, 11 juin 1849.

PAR ENÇAN

Sera vendu à St. Gervais le 21 du courant à HUIT heures du MATIN —

TOUT le MOBILIER et la BIBLIOTHEQUE de M. DE PUY MESSIER LS. ANT. MONTMAYRI. Par ordre de

LOUIS FOULIN, P.TRE.

Exécuteur-Testamentaire.

Québec, 11 juin 1849.

Changement de domicile.

M. Thivierge,

Marchand-Tailleur

RUE DESFOSSÉS,

Porte voisine de M. Larivière.

REMERCIER ses amis et le

public en général de l'encouragement libéral qu'il en a

reçu jusqu'à ce jour, et les prévient qu'il a trans-

porté son magasin et sa boutique en la rue Des-

Fossés, paroisse de St. Roch de Québec, porte

voisine du magasin de meubles de M. F. Larivière, où il continuera comme par le passé à avoir

un assortiment de marchandises de goût dans sa li-

gure, et de plus il vient de recevoir des Etats-Unis

les différentes modes et coupes de la saison. Québec, 7 mai 1849.

REPERTOIRE.

Des meilleurs Romances et Chansons du Jour.

PAR UN AMATEUR.

On peut se procurer cet ouvrage, à la librairie de M. M. J. & O. Crémazie, et à celle de M. Ed. Fréchet, au bureau de Canada. Prix 10 cts. Québec, 18 mai, 1849.

E. TALBOT,

Avocat, a établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour.—4 mai, 1849.

FORTUNAT MARTINEAU,

Notaire Public,

DÉMEURE au No. 12, coin des Rues Lamontagne et St. Pierre, vis-à-vis chez M. Nélot.—11 mai 1849.

ECOLE DU MONT-PLAISANT,

FRANÇAISE ET ANGLAISE

tenue par

J. G. SMITH,

Rue d'Aiguillon, Lambong St. Jean, en haut de l'Eglise.—Québec, 7 mai 1849.

Un dernier Avis.

Nous informons tous nos abonnés de la ville et des campagnes, qui ne nous ont rien payé depuis que notre journal existe, qu'au 15 juin prochain, le journal ne leur sera plus expédié, et des mesures rigoureuses seront prises. Il nous est pénible d'en venir là, mais la négligence d'un certain nombre de nos abonnés nous y oblige, et notre intérêt personnel nous force à rayer les noms de ceux qui veulent notre ruine, en ne payant pas leurs abonnements. Aucune dépense n'a été épargnée pour mettre notre journal sur le meilleur pied possible. Aujourd'hui même, nous n'avons pas hésité d'entrer dans des dépenses considérables pour les dépêches du Télégraphe que nous recevons pour chaque numéro, et dont l'Ami de la Religion, est le premier et le seul des journaux français, de tout le Canada, pensons-nous, qui offre cet avantage à ses abonnés, afin de leur procurer les nouvelles les plus intéressantes de tous les pays. Est-ce ainsi que l'on reconnaît nos efforts ?

Nous dirons, en même temps, pour l'information des nouveaux abonnés, que vu la modicité du prix d'abonnement, nos conditions sont payable d'avance.

Important pour nos Abonnés

et pour la

Classe Commerciale Française.

A commencer de ce jour, l'Ami de la Religion et de la Patrie, paraîtra à 10 heures du matin. Par des arrangements contractés avec les Directeurs du Télégraphe, nous aurons à chaque numéro toutes les nouvelles commerciales ou autres, transmises par cette voie.

A l'arrivée de chaque steamer anglais, nous publierons immédiatement un feuilleton extraordinaire de nouvelles transmises par le télégraphe. Le commerce dans toutes ses branches sera traité, à l'avenir, avec toute l'attention possible. Nous avons lieu d'espérer que par suite des grandes améliorations que nous apportons pour fonder un journal commercial, en langue française, chose négligée jusqu'à ce jour, — on nous tiendra compte des dépenses immenses qu'il nous faut faire, et que les personnes engagées dans le commerce et dans les différentes industries, profiteront de ce journal, qui a maintenant une circulation des plus étendues et des plus avantageuses.

STANISLAS DRAPEAU.

Propriétaire.

Québec, 30 avril, 1849.

PROVINCE DU CANADA. Elgin et Kincardine.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne, et d'Irlande, Protectrice de la Foi, &c.

A TOUS CEUX QUE CES PRÉSENTES VERTONT.—SALUT :

Proclamation.

L. H. LAFONTAINE, ATTENDU que de Procureur-Général, A la bonne heure le matin du DIX-NEUF de mai courant, quelque personne ou personnes mal intentionnées ont illégalement, félonieusement et malicieusement mis le feu à une bâtisse, ou construction d'un chantier de MM. ALLAN GILMOUR & Compagnie, située à l'Ance de Wolfe, dans le voisinage de Québec. SACHEZ MAINTENANT qu'une RECOMPENSE de

£250 courant

sera payée à quiconque, n'étant pas le coupable principal, donnera telle information qui conduira à la découverte, à l'arrestation et conviction du coupable ou des coupables qui ont ainsi mis le feu à la dite bâtisse.

En foi de quoi nous avons fait apposer aux présentes, le Grand Sceau de notre dite Province du Canada, Temoins, notre Très Fidèle et bien-aimé Cousin, JAMES Comte d'ELGIN & KINCARDINE, Chevalier du Très Ancien et Très Noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, Capitaine Général et Gouverneur en Chef de et sur nos Provinces du Canada, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, et de l'Isle du Prince-Édouard et Vice-Amiral d'icelles, &c., &c. En notre Hôtel du Gouvernement, en notre Cité de Montréal, en notre dite Province, ce VINGT-NEUF-HEURE jour de MAI en l'année de Notre-Seigneur mil huit-cent quarante-neuf et la douzième de Notre Règne.

Par Ordre. J. LESLIE, Secrétaire. 1er juin, 1849.

\$600 de Recompense.

ATTENDU qu'une personne ou des personnes mal intentionnées, de bonne heure dans la matinée du 19 courant, ont félonement, félonieusement et malicieusement mis le feu à une bâtisse ou construction dans le chantier appartenant au soussigné, à l'Ance de Wolfe, dans le voisinage de cette ville, Avis est en conséquence donné qu'une récompense de

CENT-CINQUANTE LIVRES

courant seront payés à quiconque donnera des informations pour faire appréhender et convaincre le coupable ou les coupables.

ALLAN GILMOUR & Cie.

Québec, 28 mai, 1849.

LES Soussignés qui occupent des maisons dans l'Ance de Wolfe, offrent une récompense additionnelle de CINQUANTE LIVRES à être payés sur conviction du coupable ou des coupables.

Robert McCord, John Hamilton, James Morrison, John Dohis, William Wright, Michael Lynch, Henry Drain, Wm. Tweedell, David Cady, Richd. Catter, John Corwell, M. Lynch jr., William Moore, James Lynch, Francis Doyle, Edwd. Malloy, Jno. Roberts-on, George Carwell, Jones Emms, Thos. Stewart, Thos. Carwell, jr., Walter urlong, George Chambers, Charles Muller, Sam. McMurdie, John Brindmore, Samuel Campbell, John Galua, John Quinn, Hugh Miller, Robert Galua, Michael Carroll, John McCord, Wm Adams, Wm Healy, John Laughton, John McCorman, Wm Roberts, Geo. Breuner, Michael Emms, James Campbell, Lawrence Mangan, Jereen, Donevan, John Hennessy, William Williams, Francis McCarty, James Daisey, A. Hammond, John Brady, Patrick Ferrol, Patrick Kenna, John Dempsey, John Bat. Noel, Wm. Deacon, George Brown, Wm Penny, Isaac Doucet, John Humble, Patrick Doyle, John Murphy, Alex Thomson, Peter Rae, David Boss, Thos Ray, Jos Beaumont, George Davison, James Walsh.

William Quinn, Edward Quinn, John Fanning, John Reid, William Buchanan, John O'Neil, Duncan Mains, Henry Quitt, John Morrison, John Coxon, Moses Murphy, Jno. Shaugnessy, Wm. Reid, Jno. Madison, Jno. Melbride, Francis Barrett, Thomas Quitt, John McGurn, Wm Detham, Wm Hill, Thos Carrwell, Thos Nash, James Shea, Anthy. White, Alex. Robinson, Wm Henry Senr., Joshua Kerr, S. Furlong, W. Nicholson, Wm. Amberson, Robert Belcase, Robert Emms, Thos. Cullen, Thomas Lemahan, John Adams, W. Robinson, R. Belcase, jr, John Camerford, Patrick Houlihan, Patrick Walsh, J. Lynch, Daniel Mullend, Edward Cady, Thomas Condy, Thos Humble, Peter Lavelle, John Reilly, Donald McKimon, Wm Young, John McCormick, Wm Paul, James O'Donovan, Edward Elsworth, Michael Donoghue, James Dohy, Wm Lynch, Thos Cullen, Garret Murphy, John Wilson, Phillip H. Rogers, Robert Carswell, Samuel Campbell, Walter Shallow, Patrick Kelly, Bart. Conaghue, Thomas Walsh.

L'Ance de Wolfe, 28 mai 1849.

PIANOS MIS D'ACCORD.

ETIENNE MONTMINY, est prêt à mettre d'accord les Pianos qu'on voudra bien lui confier, à l'année ou autrement. Tous ordres adressés au bureau de ce journal, ou chez lui, Rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Dorchester, recevra une prompte attention. Québec, 21 mai 1849.

SEL.

Venant d'arriver par le "Lady Elgin" et à vendre par les Soussignés:—

300 TONNES de Sel de Liverpool en pain.

1000 sacs de 3 boisseaux chaque,

C. E. LEVEY & Cie.

Quai Levey, Québec, 23 mai 1849.

Maintenant en débarquement et à vendre par les Soussignés :

GENIEVRE de Kuyper.

Thé Twankay.

Quai Levey, Québec, 21 mai 1849.

Nouveau Magasin de Grains.

Le soussigné prévient ses amis et le public en général, qu'il vient de s'établir dans la rue St. Vallier, porte voisine de la demeure de feu ci-devant FIERRE-LOUIS, il aura toujours en main un assortiment à l'ère de farine, Son, Grains, Avoine, Orge, Pois, etc. etc. qu'il vendra à des prix des plus réduits, pour argent comptant. DAVID DRAPEAU, Québec, 14 Mai 1849.

GLACE ! GLACE ! GLACE !

Le Soussigné ayant une abondante PROVISION de GLACE, est prêt à en fournir aux familles et aux bureaux à un prix raisonnable. Prix au magasin, un SOL la livre.

R. BACK.

No. 48 rue St. Pierre.

N. B. Il a toujours en main une variété de Biscuits frais. Québec, 30 mai 1849.

VIN DE PORTO.

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ :

10 BARRIQUES de Vin de Porto de Sandeman & Cie, Vendanges de 1846.

WELCH & DAVIES.

Québec, 28 mai 1849.

À vendre par les Soussignés,

Sucre Raffiné, Sucre blanc et jaune lard, Genièvre, Brandy, Vin rouge, Montard en jarres de 4 lb, Marinades, Fiançois, Thé Souehong, Young Hyson et Bohua, Veau à Conronne et en Panier, Savon de Liverpool, Blanc de Plomb, Verreterie, Cables-Châines, Ancres, Briques à feu, Cordages, Tapis.

G. B. SYMES & Cie.

Québec, 28 mai 1849.

À vendre par les soussignés.

Fl. de Liverpool, en sacs et en pains,

Vasselle du Canada,

Tablant J. C. Etoupe anglaise, Québec, 21 mai 1849.

CHS. E. LEVEY & Cie.

NOUVEAUTÉS ! !

Marchandises de Gout et de Fonds.

LS. BILODEAU,

RUE ST. JEAN, 1 HAUTE-VILLE,

QUEBEC.

DEMANDE à informer qu'il a reçu son ASSORTIMENT du PRINTEMPS de Marchandises de Gout et de Fonds, comprenant un choix de tout ce qu'il y a de plus nouveau sur les marchés Anglais et Français.

Il désire aussi annoncer son intention de faire une diminution de 30 pour Cent, sur le prix courant sur ce qui lui reste de son fonds de marchandises riches et variées de l'année dernière.

Et pour rencontrer la dureté des temps, il disposera à un très PETIT PROFIT de son fonds nouveau qui est maintenant en montre. Québec, 30 mai 1849.

Grande réduction dans le prix des BOTTES & SOULIFS.

POUR ARGENT COMPTANT.

Magasin en Gros et en Détail.

NO. 12, RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUEBEC.

THOS. COWAN

AYANT loué le vaste magasin ci-devant occupé par MM. W. S. Henderson & cie, et ayant fabriqué tout l'hiver pendant le temps où les gages étaient bas, une quantité considérable d'articles élégants dans sa ligne, les offre maintenant en vente, pour comptant à 25 pour 100 plus bas que les prix généralement demandés en cette ville.

T. C., a adopté cette manière de faire des affaires en conséquence de la difficulté de faire rentrer les dettes, et il ne fera plus payer aux familles, à ses praticiens achetant au comptant, une charge extra sur les effets pour couvrir les mauvaises dettes.

BOTTES de Messieurs et SOULIERS de Dames faits à ordre. Québec, 1er juin 1849.

RICHARD J. SHAW,

Nouveau magasin de lincaillerie,

RUE ST. PAUL. No. 55, PRES DU MARCHÉ.

Importateur de Londres, Birmingham, Sheffield et des tats-Unis.

FEINTURES, HUILES,

TEREBENTINE,

VITRES,

SOUFFLETS DE SMITH,

FUSILS, PISTOLETS,

HACHES, TOILE,

COUPELLERIE,

COULEURS, VERNIS,

ENCLUMEZ, VIS,

POUDRE & PLOMB,

CHAÎNES, GORDAGEZ,

OUTILS DE MENUISIER,

ARTICLES EN METAL

BRITANNIQUE, & C.

R. J. SHAW informe le public qu'il vient d'ouvrir son ETABLISSEMENT avec assortiment complètement nouveau, reçu par le Rory O'More, Barbara, et autres vaisseaux, et qu'il offre en vente à une réduction considérable sur le prix ordinaire. Québec, 1er Juin, 1849.

Dépôt de Miroirs et d'Horloges Américaines

No. 9 RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE.

-AVIS-

VENTE du soir par le soussigné, de Marchandises Sèches, Hardes faites, Quincaillerie etc etc. les LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS, de chaque semaine pendant l'été.

Conditions.—COMPTANT.

P. O'DOUD, E. & C.

Québec, 16 mai 1849.

W. H. ASHWORTH & C. IE.

ÉTABLISSEMENT DE

Chapeaux et de Fourrures,

22, RUE FABRIQUE, QUEBEC.

INFORMENT respectueusement leurs amis et le public en général, qu'ils ont reçu via New-York, un grand et superbe ASSORTIMENT de CHAPEAUX, qui, pour l'élégance et la légèreté, surpassent tout ce qui a été jusqu'ici offert au public, comprenant toutes les variétés et les modes pour l'été.

Ils prennent la liberté d'attirer l'attention des Messieurs sur leurs meilleurs

Chapeaux de Gutta Percha

velouté, dont ils ont reçu quelques échantillons dans le dernier goût de Paris. Leur légèreté et leur élasticité aussi bien que leur nouveauté, les rendent dignes d'attention.

-AUSSI-

Meilleur CASTORS de Cooper et Cie, de Londres; Chapeaux moyens et communs de Castor et de Satin, qu'ils sont disposés à vendre à des prix très réduits, tel que suit:

Table with 3 columns: Item description, Price (30s, 20s, 15s), and Price (maintenant 20s, 15s, 8s-9d).

Rowdy, Palo Alto, Pedro, Chapeaux avec dessus ciré. Glengarry, &c., &c.

CHAPEAUX D'AMAZONE,

Casquettes de drap, Navales, Militaires et de gout, &c., &c.

W. H. A. & Cie, en offrant leurs remerciements pour le soutien sans exemple donné à leur établissement, prennent la liberté d'informer qu'aucuns efforts de leur part ne seront épargnés pour mériter le même patronage.

POINT DE SECOND PRIX.

Québec, 16 mai, 1849

Alex. Lafrance,

RELIEUR,

DEMEURE maintenant au No. 65, dans le haut de la maison occupée par M. C. Pageau, marchand, près de la maison Ternu, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Québec, 7 mai 1849.

UNE CARTE.

Le soussigné est maintenant prêt à recevoir un nombre limité d'élèves à être instruits dans les diverses branches de l'Architecture, de l'Arpentage, et du Génie Civil, conjointement, ou séparément, au gré de l'élève. Le soussigné enseigne aussi, mesurement de toute espèce, Géométrie, mathématiques, Mécanique, etc.

CHS. BAILLARGE, Château St. Louis.

NOUVELLE PUBLICATION.

NOUVEAU MANUEL MILITAIRE.

La connaissance du fusil comme arme offensive et défensive, des révolutions militaires et de la discipline augmentée de beaucoup la force de tout corps armé. Au Canada, où tout citoyen peut être appelé un jour à l'autre, à s'armer pour la défense de sa nationalité et de sa patrie, nous croyons qu'il serait utile et avantageux, autant pour les officiers de Milice que pour tous les autres miliciens, de pouvoir se procurer les connaissances indispensables de l'art de la guerre; en conséquence, comme ancien militaire, nous n'avons écrit, pour faire UN NOUVEAU MANUEL MILITAIRE, contenant tout ce qui se rapporte à l'école du Soldat, à l'école du peloton, à la conduite d'une compagnie, et aux différentes espèces de feux; vol. in-18 de 120 à 150 pages.

Si nous recevons de l'encouragement, nous donnerons ensuite l'école du bataillon et la tactique des grandes manœuvres. L'ouvrage s'imprimera dès qu'un nombre suffisant de souscripteurs, à un échantillon trois pence le manuel, nous fournira les moyens nécessaires. A cet effet, des listes de souscriptions sont maintenant ouvertes aux bureaux de la Minerve et de l'Amateur, et s'ouvrent chez M. les journalistes qui voudront bien s'en charger dans les diverses parties du pays, et qui en donneront avis public. Mrs. les agents des journaux canadiens, et toute personne qui fournira huit souscripteurs, recevra un exemplaire gratis.

S'adresser à notre demeure par occasion ou par lettres affranchies, chez M. PIERRE LECHEVALIER, vis-à-vis de l'embarcadere du steamboat Jacques Cartier, rue des Commissaires No. 22. C. DUMESNIL, Montréal.

Des listes seront déposées à ce bureau. Québec, 21 mai 1849.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son Établissement 2, RUE LAFABRIQUE

vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau,

Près du Marché de la Haute-Ville, Q U E B E C .

Avis aux Marchands.

IMPORTANT POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE.

Le Propriétaire de l'Ami de la Religion et de la Patrie prend la liberté d'offrir à ses amis et au public en général ses remerciements sincères pour l'encouragement vraiment libéral dont on a bien voulu le favoriser. Il se flatte qu'on lui continuera les mêmes faveurs à l'avenir, et de son côté il ne cessera de redoubler de soins et d'attentions pour mériter sa part du patronage public.

Voici la saison des affaires qui va bientôt commencer pour le commerce et l'industrie en général, nous nous permettons de rappeler aux marchands-canadiens, les avantages immenses de faire des annonces. Aucun peuple ne fait plus d'annonces dans les journaux que le peuple Anglais et le peuple des Etats-Unis. Leurs journaux sont couverts d'annonces. Ce fait seul démontre l'utilité, la nécessité, même des annonces dans les papiers-nouvelles. Tous les hommes d'affaires doivent être convaincus que l'annonce popularise leurs établissements, leur magasins ou leur boutique. Point de vogue sans annonces.

La circulation de l'Ami de la Religion et de la Patrie s'étendant rapidement de jour en jour, parmi toutes les classes de la société, vu la modicité de son prix d'abonnement, ce journal devient un excellent centre de publicité. MM. les marchands, qui voudront bien nous honorer de leurs clientèles, pourront annoncer de toute manière et avec toute l'originalité possible.

Pour donner des facilités aux personnes qui annoncent, nous avons adopté un plan qui ne manquera pas d'être avantageux pour le commerce.

A dater de ce jour, nous affecterons à l'année, les colonnes ou parties de colonnes, de notre journal, pour la somme de £ aux marchands ou autres personnes qui sont dans la nécessité d'annoncer. Par ce moyen, la personne à qui on aura ainsi concédé un quarré quelconque dans le journal, pourra remplacer à chaque numéro, ou toutes les semaines, ses annonces par de nouvelles annonces, suivant les engagements convenus.

Nous espérons que ce nouveau moyen, aura l'effet d'engager la plus grande partie des marchands canadiens-français à s'annoncer. Québec, 12 mars 1849.

Joseph Petitclerc, Notaire, rue St. Joseph, N. 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

EXTRAIT COMPOSÉ DE

SALSEPAREILLE. DU DOCTEUR TOWNSEND.

Cet extrait est mis en bouteilles d'une pinte — il est à six fois meilleur marché, plus agréable et garanti supérieur à tout autre vendu jusqu'à présent. Il guérit les maladies sans faire vomir, sans purger, affaiblit ni dérange le patient et il est particulièrement favorable comme

MÉDECINE DE L'AUTOMNE ET DE L'HIVER. La grande beauté et la supériorité de cette Salsepareille sur tous les autres remèdes est que tout en extirpant la maladie il donne de la vigueur au corps.

SOIN DE LA CONSOMPTION

DONNER DES FORCES ET PURGER, LA CONSOMPTION PLUR SE GUÉRIR.

La Bronchite, Consommation, la maladie du Pou, le Rhume, la Toux, les Catarrhes, l'Asthme, le Crachement de Sang, le mal de Poitrine, le Sang qui se porte à la tête, les Névroses Froides, une Expectoration difficile ou trop abondante, les douleurs de Colé, etc, ont été guéries et peuvent se guérir

n'y a jamais eu un remède qui réussisse aussi dans les cas désespérés de consommation que celui-ci; et nettoie et consolide le système et fait guérir les ulcères sur les pommelles, et les parties retrouvent graduellement leur force et leur santé.

SINGULIER CAS DE CONSOMPTION.

Il se passe rarement un jour sans qu'on apprenne qu'un grand nombre de consommateurs ont été guéris par l'usage de la Salsepareille du Dr. Townsend. Nous avons reçu dernièrement de qui suit: Docteur Townsend—Cher monsieur, j'ai été affligé pendant les deux dernières années d'une débilité générale et d'une consommation nerveuse au dernier degré et je n'aurais pu recouvrer mes forces et ma santé. Après avoir été soigné régulièrement par les nombres les plus distingués du bureau de santé de New-York, et avoir dépensé presque toutes mes éparques à chercher la guérison, et ayant entendu parler dans quelques journaux de votre Salsepareille, je résolus d'en faire l'essai. Après en avoir employé six bouteilles je trouvais qu'il m'avait considérablement soulagé et j'allais voir à votre bureau; d'après votre conseil je continuai à vous en remettre sincèrement. Je continue à prendre la Salsepareille et depuis quatre mois j'ai pu vaquer à mes affaires, et j'espère par la bénédiction de Dieu et l'usage de votre Salsepareille continuer en bonne santé. Ce remède a dépassé les espérances de tous ceux qui connaissent ma maladie.

Signé et assermenté devant moi à Orange le 2 août 1847. CYRUS BALDWIN, Juge de paix.

CRACHEMENT DE SANG.

Lisez ce qui suit et dites que la Consommation est incurable si vous le pouvez.— New-York, 23 avril 1847. Dr Townsend—Je crois vraiment que votre Salsepareille m'a sauvé la vie, par l'intercession de la providence. J'avais eu depuis plusieurs années un rhume très grave qui empirait de plus en plus. A la fin je craignais et je transpirais la nuit, je m'affaiblissais, je maigrissais en fin je croyais mourir bientôt. Je n'ai employé votre Salsepareille que bien peu de temps et j'ai déjà éprouvé un mieux sensible et surprenant. Je puis maintenant marcher et faire le tour de la ville. Le crachement de sang cessé et la toux m'a quitté. Vous pouvez imaginer combien je vous suis reconnaissant de ces résultats. Votre obéissant serviteur.

WM. RUSSELL, 63 rue Catherine.

EXTINCTION DE VOIX.

Le certificat ci-annexé raconte l'histoire simple mais vraie de grande souffrance et de leur soulagement. Il y a des milliers de cas semblables dans cette ville et à Brooklyn et cependant des milliers de parents laissent leurs enfants périr, de peur de se laisser tromper ou pour épargner quelques chelins.

Brooklyn, 13 septembre 1847. Dr. Townsend.—J'ai le plaisir de dire que pour l'avantage de ceux que cela peut concerner que ma fille âgée de deux ans et demie était affligée de faiblesse et de la perte de la voix. Notre médecine ordinaire la considérait comme incurable; mais heureusement qu'un ami me recommanda d'essayer votre Salsepareille, avant d'en avoir pris une bouteille, elle recouvra sa voix, recommença à marcher seule au grand étonnement de tous ceux qui la connaissent. Elle est parfaitement rétablie et en meilleure santé que durant les 18 derniers mois.

JOSEPH TAYLOR, 23 rue York Brooklyn.

DEUX ENFANTS GUERIS.

Nous n'avons pas entendu parler d'une famille qui ait fait usage de la Salsepareille du Dr. Townsend et dont les enfants soient morts, tandis que durant l'été dernier même ceux qui n'étaient pas malade, mouraient. Le certificat suivant fait foi de ses grandes vertus curatives.

Dr. Townsend.—Cher monsieur, deux de mes enfants ont été guéris de la dysenterie et de la maladie de l'été par l'usage de votre Salsepareille. L'un était âgé de 15 mois et l'autre de 3 ans. Ils étaient faibles et les docteurs en désespéraient. Quand le médecin nous apprit que nous allions perdre nos enfants je résolus d'essayer votre Salsepareille si renommée mais à laquelle j'avais peu de confiance vu qu'on annonce tant de mauvaises drogues; mais nous sommes bien reconnaissants envers ceux qui ont conseillé l'usage car je suis persuadé que c'est à ce remède que nous devons la vie de nos deux enfants. J'écris ceci pour engager les autres à s'en servir.

Voire etc. JOHN WILSON, Jr Avenue Myrtle, Brooklyn, 15 sept. 1847

ASYLÉ DES ALIENÉS. James Cummings Esq. l'un des artisans à l'Asile, Blackwells Island, est celui dont il est question la lettre suivante:

RHUMATISME.

Voici une guérison entre les quatre mille et au delà que la Salsepareille de Townsend a opérées: Elle guérit les cas de maladies chroniques les plus envahées:— Blackwells Island, 14 Sept. 1847.

Dr. Townsend.—Cher monsieur, j'ai souffert terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme; je ne pus ni manger ni dormir ni travailler pendant un temps considérable, j'éprouvais les plus affreuses souffrances et mes membres étaient ouïs. J'ai employé quatre bouteilles de votre Salsepareille et elle m'a fait plus de mille piastres de bien. Je suis beaucoup mieux. Et même je suis entièrement guéri. Vous pouvez faire usage de la présente dans l'intérêt des affligés.

Voire etc. JAMES CUMMINGS, AUX DAMES.

LA SALSEPAREILLE DU DOCTEUR TOWNSEND

est en grande faveur parmi les femmes. Elle les soulage de cruelles souffrances, leur donne un bon teint et leur rend l'esprit gai et dépot. Madame Parker nous a transmis la lettre suivante:—

South Brooklyn, 17 Août 1847.

Dr. Townsend.—Cher monsieur; ma femme a souffert d'une manière si cruelle de la Dyspepsie et d'un dérangement général de système que nous pensions qu'elle allait mourir. Les médecins ne pouvaient combattre la maladie et elle serait morte sans aucun doute si je ne lui avais fait prendre de votre Salsepareille. Elle lui a certainement sauvé la vie. Elle est presque guérie et retrouve rapidement les forces et la santé. Elle en continue l'usage.

Voire etc. ELIZA ABRAHAM, INCAPABLE DE MARCHER

On ne peut mettre en doute que la Salsepareille du Dr. Townsend soit le meilleur remède pour les maladies des femmes. Des milliers de personnes faibles et débiles ont été ramenées à la santé et guéries de ces maladies auxquelles les dames sont sujettes.

New-York, 23 Septembre 1847.

Dr. Townsend.—Cher monsieur: ma femme était malade depuis un an des diverses maladies auxquelles les femmes sont exposées; elle était si faible et si souffrante qu'à la fin elle ne pouvait plus marcher; elle était débile comme un enfant lorsqu'elle commença à faire usage de votre Salsepareille et immédiatement ses forces revinrent ses douleurs s'abandonnèrent et après en avoir pris quelques bouteilles elle guérit complètement. Comme cette guérison est singulière j'ai pensé bien faire en la publiant. Elle a fait usage de beaucoup d'autres remèdes qui ne lui avaient procuré aucun soulagement.

Voire etc. JOHN MULLEN, 87 Norfolk Str.

DISPEPSIE.

Nul fluide ni remède découvert jusqu'ici ne ressemblent autant aux effets du gastrique et à la salive pour décomposer les aliments, et reconforter les organes digestifs que cette préparation de Salsepareille. Elle guérit positivement tous les cas de Dyspepsie même graves ou chroniques.

Département des Banques Albany 10 mai 1845. Dr Townsend.—Cher monsieur: j'ai été affligé pendant plusieurs années de dyspepsie sous ses formes les plus tristes, accompagnée d'aigreurs d'estomac de la perte de l'appétit, d'abattement et d'une grande aversion contre toutes espèces de nourriture, et pendant des semaines entières je ne pourrais en garder qu'une petite partie dans l'estomac. J'essayai des remèdes ordinaires mais sans effet. On m'engagea il y a environ deux mois à essayer de votre Extrait de Salsepareille et, je dois le dire, avec peu de confiance; mais après en avoir employé près de deux bouteilles l'appétit me revint et mon abattement cessa. Je recommande vivement l'usage de ce remède à ceux qui sont affligés comme je l'ai été.

Voire etc. W. W. VAV ZANDT, Se vend à Québec chez JOS. BOWLES, Salle médicale, de la Haute-Ville.

G. Fassio, ARTISTE Italien.

Rue Couillard, Haute-Ville, Vis-à-vis chez M. Benjamin, Québec, 6 octobre, 1848.

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC.

APPEL AUX ARTISANS et AUX OUVRIERS.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. On annonce que l'Institut compte déjà plus de 300 membres et sous peu pourra leur offrir un vaste et grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissances et de s'instruire mutuellement, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

par ordre, J. B. A. CHARTIER, Secrétaire-Actuel de l'Institut Canadien.

Salle de l'Institut, 11 février, 1848.

GEORGE BIGAOLLETT, Médecin-Pharmacien, 11 rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant.—Québec, 16 juin, 1848.

MELANGES RELIGIEUX.

Ce Journal paraît deux fois par semaine, les Mardis et vendredis; il est Religieux, Politique, Commercial et Littéraire. Il publie aussi les annonces. Prix: \$1 par année.

On s'abonne à Québec, chez Messire D. Martineau, au vicarwat de Québec. Montréal, 15 nov 1848.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.

J. D. FERGUSON, HORLOGER ET BIJOUTIER, etc No. 9, Rue Lamontagne, QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié de montres anglaises, françaises, à lever, à patente, détachées, horloges, Montre de Lépine, verticales, horloges, BIJOUTERIE, orfèvrerie fine, parures, articles français de fantaisie, qui après avoir été soigneusement étirés, ont été importés en cette cité et qui sont à vendre au comptant à petit profit.

G. D. F. ayant eu occasion d'acquiescer une connaissance partielle de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal pendant les six dernières années, est parvenu à un tel point nécessaire à mériter une part du patronage public.

N. B. Toutes espèces de montres et d'horloges, nettoyées et réparées avec soin, et garanties à tous termes modérés.

Québec 21 Juin 1848.

Conditions.

L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et à cette fin Douze Chelins et demi par année, (autre les frais de poste, payable d'avance ou dans les trois premiers mois de la souscription. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de 15s. payable à la fin de chaque semestre.

AVANTAGEUX.—Les MM. de charge ou autres personnes qui nous procurent à l'avance quatre souscripteurs, payant d'avance le semestre (\$2) ou l'année, recevront le journal gratis pendant une année.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de 6 mois.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port.) à STANISLAS DRAPEAU, l'Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille

PRIX DES ANNONCES.

Pour six lignes et au-dessous..... 2s-6d. Chaque insertion subséquente..... 1s-6d. Pour dix lignes et au-dessous..... 3s-6d. Chaque insertion subséquente..... 10d. Pour chaque ligne ensuite..... 4d.

Les annonces non accompagnées d'ordre par écrit seront publiées jusqu'à avis contraire.

Liste des Agents.

Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisés par nous, à recevoir les argents, et à en donner quittance.

- Montreal.....MM. E. R. Fabre, écr. Trois-Rivières..... P. Nourie, écr. Repentigny..... A. Dallaire, Instit. Sherbrooke..... D. V. St. Cyr, Stanstead..... Mr. Pabbé Champoux, Pointe Lévy..... Paul Thibodeau, Inst. Beaumont..... Chs. L. Tolleir, écr. St. Thomas, (en bas)..... Mr. Pabbé Kyriac, Islet..... L. Balleynne, écr. App. Ste. Anne la Poutière, Ls. Moieau, écr. N. P. St. Charles, (Riv. Boyer), Dr. Ls. Labrecque, etc. Isle-Ferte..... H. Roy, écuier. Rimouski..... John Heath, écr. N. P. St. Simon..... Chs. Frs. Caron, écr. Beauport..... Mr. Pabbé Bernard. Châteauguay..... L. C. L. François, écr. L'Orignal..... J. Filteau, écr. N. P. St. Eustache, (Dist. M.) Damnoe Robin. St. Jean Port-Joly..... L. Z. Duval, écr. N. P. Malbec..... Mr. Pabbé Godbout. St. François, (Riv. du Sud.) Philippe Desrochers. St. Michel..... Mr. Pouliot, écr. N. P. St. Denis, (en bas)..... F. Jorre, écr. N. P. St. Roch des Saules..... L. Tremblay, écr. N. P. Rivière du Loup, (en bas)..... J. B. Pouliot, écr. Ste. Foye..... Mr. B. Marquette. Trois-Pistoles..... P. Fournier, écr. St. Gervais..... H. Tanguay, March. Rivière Ouelle..... Thos. Bégin, Inst.

Stanislas Drapeau, PROPRIÉTAIRE. BUREAU DU JOURNAL NO. 14, RUE STE. FAMILLE, QUÉBEC